

Déclarations de ministres

Après une évaluation préliminaire, le MEIR projette d'offrir diverses modalités d'assistance: primo, conseils gratuits aux entreprises, donnés par le personnel sectoriel et financier du bureau de la région de l'Ontario et (ou) le service CASE de la Banque fédérale de développement.

Secondo, le MEIR a affecté à la succursale de Barrie de la BFD du personnel chargé de l'évaluation immédiate des dommages subis par les entreprises. Il aidera les entreprises dans leur effort de reconstruction, grâce à l'éventail complet des activités du ministère; et s'il se produisait des pénuries de matériaux indispensables, le réseau du MEIR servirait à localiser le nécessaire dans l'ensemble du Canada.

En outre, monsieur le Président, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) va lancer un programme de développement à l'occasion des dégâts causés par la tornade dans le centre de l'Ontario, lequel sera doté d'un budget de trois millions de dollars, pour favoriser la modernisation et l'expansion dans la zone sinistrée. Allant plus loin que l'assurance et les autres aides, ce fonds a pour but d'encourager les entreprises à saisir cette occasion pour s'étendre et pour améliorer leur fonctionnement, plutôt que de remplacer simplement ce qui a été avarié par la tempête. Ce fonds va aider à créer des emplois à long terme et contribuera utilement au renforcement et à la prospérité future des localités sinistrées. Une aide sera offerte, à concurrence de 35 p. 100 des investissements admissibles, aux entreprises qui pourront justifier de leur rentabilité et d'avantages économiques importants. Le ministère examinera les perspectives d'avenir des entreprises concernées qui devront faire connaître leurs projets d'ici au 30 septembre prochain. En outre, le ministre a demandé à la BFD d'envisager un sursis temporaire de paiement ou un rééchelonnement pour les prêts des clients sinistrés, comme le fait la Société du crédit agricole.

Plusieurs douzaines de logements temporaires ont été offerts à la base de Borden des Forces canadiennes. En outre, 700 soldats de cette base ont fourni une aide remarquable, et plus de \$25,000 en biens et services ont été fournis.

Mon ministère, celui du Revenu national, admettra la déduction des dons faits aux organismes reconnus d'aide aux sinistrés ou aux municipalités. Nous croyons que cette mesure va constituer un encouragement accroie à contribuer à la reconstruction de la zone sinistrée. En outre et comme beaucoup de dossiers financiers sont perdus, j'ai enjoint à mes hauts fonctionnaires d'aider toute personne ou entreprise qui serait incapable de fournir les documents nécessaires aux fins de l'impôt sur le revenu.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement et le ministère des Travaux publics ont tous deux envoyé des inspecteurs dans la région. La SCHL va contribuer à identifier les immeubles réparables et aider les autorités locales à délivrer des permis de construction. Le ministère des Travaux publics va évaluer les dommages causés aux installations publiques.

Grâce à ces mesures, monsieur le Président, nous espérons rétablir les services essentiels et aider les particuliers, les agriculteurs et les petites entreprises à reconstruire.

Si je puis me permettre une observation personnelle, je tiens à déclarer au nom de mes collègues de la région visée que nous

apprécions sincèrement la compassion et la générosité des milliers de personnes qui ont offert leur aide aux plus démunis, à ceux que ce cataclysme a frappés. Ils ont fait énormément par leur bonté pour aider les familles touchées à s'atteler à la longue tâche de réorganiser leur existence.

Enfin, je sais que tous et chacun des députés voudront que j'exprime notre tristesse que des personnes aient péri dans ce cataclysme. Personne ne peut vraiment évaluer les pertes que beaucoup de familles ont subies. Mais leur courage et leur détermination nous inspirent tous.

Des voix: Bravo!

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, à l'instar du ministre, je tiens à exprimer mes très vives condoléances aux gens en particulier qui ont perdu des parents ou des amis dans le cataclysme. Nous sommes de tout cœur avec eux et rien ne saurait décrire la détresse qui doit être la leur.

Pour ceux qui restent et qui doivent rebâtir leur maison, leur entreprise, et le reste, cette aide du gouvernement fédéral est évidemment une mesure fort à propos que nous, de notre parti, approuvons et appuyons.

L'aide canadienne aux sinistrés est en général efficace et bien coordonnée, et nous félicitons le ministre d'avoir veillé à ce qu'il en soit de même cette fois encore. Nous avons tous été très impressionnés par le courage et l'ingéniosité des gens qui ont tout perdu et qui doivent recommencer à zéro, et il convient fort évidemment que tout soit fait pour les aider à réorganiser leur existence, ce qu'ils feront. Les groupes bénévoles sont déjà sur place. En fait, c'est avec plaisir que j'ai entendu le ministre dire que ceux qui offrent leur aide de cette façon se verront accorder un traitement fiscal avantageux. Il y a aussi là des bénévoles qui contribuent du travail de leurs bras, de la chaleur de leur présence et de leur réconfort. Nous comptons, certes, que la situation sera suivie de près de façon à assurer qu'il y ait toujours une aide suffisante, quitte à l'accroître avec le temps.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'interviens également pour féliciter le ministre de sa déclaration d'aujourd'hui et pour dire, au nom de mes collègues, comme l'a fait le ministre, que nous partageons la douleur de ceux qui ont perdu des amis ou des parents dans cette catastrophe regrettable.

Mme Jewett: Y a-t-il des catastrophes qui ne soient pas regrettables?

M. Deans: Ma collègue me demande s'il existe des catastrophes qui ne sont pas regrettables. Ce n'est pas ce que je voulais dire. J'espère qu'elle l'a compris.

Ceux qui ont été témoins de ces événements n'en croyaient pas leurs yeux. Je tiens à dire que nous sommes heureux que le gouvernement ait décidé de faire une déclaration aujourd'hui, afin d'apporter des éclaircissements sur la participation du gouvernement fédéral et j'espère qu'il établit ainsi, lorsqu'il est question de nouvelles initiatives, un précédent à suivre au cas où d'autres événements semblables, aussi regrettables soient-ils, se produiraient à l'avenir.